

# Remboursement intégral des frais de formation pour participer aux séminaires

## C'est un droit, pensez-y!

### Le saviez-vous ?

Pour faire face à la crise, OPCALIA<sup>1</sup> Ile-de-France a adopté en été 2009 des mesures complémentaires de financement pour des formations collectives courtes, telles que pour des séminaires inter-entreprises, proposés par la CFACI.  
Ce financement s'adresse à toute entreprise souhaitant être remboursée totalement des frais de formation et ne cotisant pas auprès de OPCALIA Ile-de-France.

### Quelles sont les conditions de prise en charge?

- **Prise en charge totale des frais des séminaires** par OPCALIA Ile-de France.
- En contrepartie, l'entreprise **choisit d'adhérer à OPCALIA Ile-de-France** en s'acquittant d'un **versement volontaire de 150 euros HT** et sous réserve de s'être acquittée de son obligation légale auprès de son OPCA. (La somme de 150 euros est mise sur un compte plan de l'entreprise et peut être utilisée pour des dépenses formation).
  - Pour les entreprises **de plus de 10 salariés, verser 50 euros HT** pour chaque inscription.
  - Pour les entreprises **de moins de 10 salariés : gratuit** pour chaque inscription
- L'entreprise doit avoir son **siège social en Ile-de-France**.

### Avantages

- OPCALIA Ile-de-France prend **l'intégralité des frais de formation à sa charge**.
- Grâce à la coopération depuis plusieurs années de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie avec OPCALIA Ile-de France, nous vous facilitons la mise en place de ce financement.

### Qui peut bénéficier de ce financement ?

Tous les salariés, sous réserve de l'accord de leur employeur, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, à l'exception des contrats d'apprentissage.

### Comment bénéficier de cette mesure de financement ?

Adressez-vous à nous au minimum **1 mois** avant le début du séminaire, afin de mettre ensemble en place ce financement.

Pour plus d'informations :

**Margarete Riegler-Poyet, MBA**

**Chef du service Formations**

Tél : 01 40 58 35 90

Email : [mriegler@francoallemmand.com](mailto:mriegler@francoallemmand.com)

---

<sup>1</sup> OPCALIA IDF est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) interprofessionnel et régional. Il collecte et gère les fonds des entreprises en Ile-de-France liés à la formation professionnelle